

Repreneuriat – édition Cédants 2026

ÉVÉNEMENT REPNEURIAT

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 06 mai 2026 – NexDev annonce le succès de son événement repneuriat – volet cédants tenu le 28 avril au Domaine Trinity de Saint-Jean-sur-Richelieu. Plus de 25 propriétaires d'entreprise se sont inscrits, démontrant non seulement le succès de l'événement, mais également le besoin, chez ces propriétaires d'amorcer la discussion sur l'avenir de leur entreprise.

NexDev – Développement économique Haut-Richelieu, en collaboration avec la CCIHR, CAE Haute-Montérégie et la Division du Développement économique de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, a tenu cet événement spécialement conçu pour les cédants et les futurs cédants. Il est important de mentionner que pour nos entrepreneurs, ce n'est pas de savoir s'ils vont un jour céder ou non, mais de préparer le terrain pour que le processus se fasse aisément le moment venu. Que ce soit par une reprise familiale avec un enfant, un associé ou encore par un repneur externe, il y a des enjeux légaux, financiers, comptables et humains derrière cette passation.

DES CONFÉRENCIERS CHEVRONNÉS

Lors de cette conférence, les participants ont pu écouter les présentations de trois professionnels dans leur domaine respectif en droit, fiscalité et comptabilité.

Me Dominic Roy, associé et notaire chez GLR Notaires, exerce cette profession depuis 2014. Me Roy pratique principalement dans les domaines du droit agricole, du droit des sociétés et du financement commercial. Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en fiscalité de l'Université de Sherbrooke, il se spécialise dans le financement et le transfert d'entreprises. Son expertise lui permet d'accompagner les dirigeants dans la structuration juridique et financière de leur projet de relève, en tenant compte des enjeux fiscaux et stratégiques propres à chaque situation.

Me Jenny Contant, associée et avocate, LL.M. Fisc. chez Periscope Fiscalistes Inc. est diplômée de l'Université de Sherbrooke et titulaire d'une maîtrise en fiscalité des HEC Montréal. Me Contant cumule près de 20 ans d'expérience en fiscalité en accompagnant les entrepreneurs et les PME dans leurs enjeux fiscaux stratégiques, notamment en matière de transfert d'entreprise, d'optimisation des structures corporatives et de planification successorale. Reconnue pour son approche accessible et pragmatique, elle est une référence en matière de planification et de transition d'entreprise. Elle termine sa présentation en mentionnant que « la vente d'une entreprise est souvent l'événement financier le plus important de la vie d'un entrepreneur, se

prendre d'avance et consulter un fiscaliste environ trois ans avant la vente permet d'éviter les pièges et les mauvaises surprises ! ».

Madame Sabrina Duchesne Poce, CPA auditrice chez LJV CPA Inc., est intervenue sur les aspects financiers et légaux. Mme Duchesne Poce accompagne les entreprises et les organismes en certification, en fiscalité et en services-conseils, notamment dans leurs réflexions stratégiques liées à un projet de transfert ou de vente d'entreprise. Son parcours en cabinet et en entreprise lui permet de bien comprendre les enjeux auxquels font face les organisations à différentes étapes de leur développement. Engagée dans sa profession, elle s'implique activement dans l'amélioration des pratiques et le partage de connaissances. Elle a reçu le Prix Excella 2026 de l'Ordre des CPA du Québec – catégorie Leader de demain, soulignant son leadership et sa contribution à la profession. Comme Mme Duchesne Poce l'a mentionné lors de l'événement : « La valeur se prépare avant la vente et le CPA vous aide à construire et à défendre cette valeur ».

UN INVITÉ DE MARQUE

D'un point de vue humain, les participants ont eu la chance d'entendre le témoignage d'un entrepreneur ayant vécu la vente de son entreprise. David Berthiaume a partagé son expérience à la suite de la vente de son commerce, après plus de 13 ans à sa barre. Les participants ont apprécié cet échange très humain et personnel sur ce changement de vie.

LES CITATIONS

« Nous savons à quel point céder son entreprise est potentiellement complexe. Notre rôle, c'est d'appuyer les entrepreneurs qui le désirent vers un changement de garde réussi », a mentionné **Denis Ellefsen, conseiller aux entreprises chez NexDev.**

« Au fil des années, j'ai compris que vendre une entreprise ne se résume pas à une transaction : c'est une rencontre entre des personnes, des visions et des valeurs, et une préparation sérieuse permet à cette transition de se faire dans le respect et la confiance », a souligné **David Berthiaume, entrepreneur.**

Rappelons que, pour cette édition, l'événement s'adressait uniquement aux propriétaires souhaitant, dans un avenir proche ou lointain, céder leur entreprise. Or, une prochaine édition s'adressera directement aux repreneurs et permettra éventuellement un maillage entre cédants et repreneurs afin d'assurer une reprise d'entreprise réussie. NexDev s'est positionné, entre autres, avec l'embauche d'une ressource dédiée au repreneuriat, pour répondre au besoin croissant, et nous n'avons pas l'intention de ralentir le rythme pour l'année en cours. Le sujet du repreneuriat continuera d'être d'actualité au cours des mois à venir, et nous poursuivrons sur cette lancée.

À PROPOS DE NEXDEV

NexDev | Développement économique Haut-Richelieu est l'organisme responsable du développement économique de la région. La mission de NexDev est d'accroître la richesse collective et de faire rayonner le Haut-Richelieu et ses 14 municipalités, dont Saint-Jean-sur-Richelieu, ici et à l'extérieur des frontières.

-30-

Source :

Alexandre Bleau, conseiller aux communications et relations publiques
bleaua@nexdev.ca | 450-359-9999 poste 4041